

11 Arriver à une grande patte d'oie prendre sur la gauche. Traverser la fermette de la Chalottière. Traverser une 2^e petite fermette abandonnée

12 Au bout du chemin prendre à droite.

13 Arriver au carrefour et prendre à droite pour continuer sur le circuit 49.

14 Arriver au lieu-dit « La Molière » prendre à droite (muret en pierre sur la droite a-t-il une signification au patrimoine ?), puis faire 2 km sur route.

15 Prendre chemin à droite pour revenir au lieu-dit « La Grimetière »

16 Prendre la voie douce sur la gauche qui amène jusqu'à l'entrée de Neau. Continuer tout droit jusqu'à retraverser le passage à niveau. Rejoindre les feux tricolores et prendre à gauche en face l'église comme à l'aller.

Arriver sur le plan d'eau, le contourner par la gauche, passer sur la passerelle. Puis le contourner par la droite pour rejoindre l'accès sur la gauche en direction du château d'eau.

POINTS D'INTÉRÊTS

L'ÉGLISE SAINT VIGOR

Église d'époque romane qui conserve de superbes peintures murales médiévales, datées du milieu du XIII^e siècle représentant la vie de Saint-Vigor et la Résurrection des Morts. Retable remarquable du XVII^e siècle avec colonnes en marbre et en tuffeau, œuvre de Michel Langlois. Accès libre.

OFFICE DE TOURISME

SAINTE-SUZANNE (53270) - 1 rue Jean de Bueil

02 43 01 43 60

info@coevrons-tourisme.com

Retrouvez tous nos parcours détaillés en un clic sur notre site :

www.coevrons-tourisme.com



BALISAGE & RECOMMANDATIONS

BALISAGE				
Itinéraire à suivre				
Mauvaise direction				
Tourner à droite				
Tourner à gauche				

- Restons sur les chemins et sentiers balisés
- Respectons les espaces naturels
- Récupérons nos déchets
- Partageons les sentiers avec les autres usagers et signalons-nous lorsque nous croisons un cavalier

49

NEAU

CIRCUIT DES HAIES

Boucle : 13.5 km
Durée : 3h20



Pas à pas...

- D** Départ parking salle des fêtes face au plan d'eau. Descendre vers le plan d'eau sur la droite.
- 1** Face à l'ancien moulin prendre sur la droite pour emprunter le passage entre les maisons de caractère.
- 2** Arrivé devant l'église classée (information sur l'église), prendre à droite passer devant la mairie, l'école le restaurant la Croix Verte et au feu continuer tout droit.
- 3** Traverser le passage à niveau et prendre à gauche pour traverser le parking de la gare.
- 4** Arrivé sur la petite route prendre à gauche, faire 650m pour trouver le chemin sur la droite. Apprécier ce chemin en forme de tunnel au naturel par la végétation. Continuer tout droit
- 5** Prolonger votre chemin vers la gauche puis prendre à droite. Apprécier et respecter le passage en bordure des chevaux.
- 6** Prendre à droite pour traverser la cour du centre équestre « les Centaures ».
- 7** Arriver au lieu-dit « la Grimetière »prendre la 2^e route à gauche. Faire 200m pour prendre le chemin à gauche
- 8** Faire 650m sur petite route pour prendre un chemin à gauche. Continuer tout droit en limite de propriété des Nouvellières.
- 9** Arriver au bout du chemin, prendre à droite pour rejoindre la ferme « la Tellerie ».
- 10** Au carrefour prendre à Gauche. Faire 500m pour retrouver une grande allée boisée sur la droite. Traverser la partie goudronnée.

